

Notice 2020-011**Securities - Pair-off**

Publication Date 4 December 2020
Enforcement Date 7 December 2020

Markets Cash Markets

Pursuant to Article 3 of Instruction III.4-2, Clearing Members have the possibility to ask for a “pair-off”, whereby multiple Net Fails and relating to the same ISIN, the same currency and the same Delivery Account within the relevant settlement system, but with different intended Settlement Dates and opposite directions (buy/sell), are netted.

LCH SA will, on a best effort basis, process pair-off requests on the same Clearing Day of such request, under the following conditions:

- LCH SA has received the pair-off request form duly filled in and signed by the Clearing Member (as available on LCH SA’s website);
- For Transaction settled in specific CSDs listed in a Notice, and upon request of LCH SA only, the Clearing Member has confirmed the cancellation of its own leg of settlement instruction into the CSD system;
- A Clearing Member can make a maximum of ten (10) pair-off requests per Clearing Day;
- The pair-off request relates to:
 - Delivery instructions equal or older than Intended Settlement Date +3, and until a buy-in procedure is triggered;
 - Payment instructions equal or older than Intended Settlement Date +1, and until a sell-out procedure is triggered;
- In no event can a pair-off request include buy-in or sell-out settlement instructions;

Net Fails, that are subject to the pair-off request, are netted according to the following rules:

- Oldest Net Fails are offset in priority, i.e. the oldest Open Positions will be offset with the oldest Open Positions in the opposite direction. The Open Positions corresponding to the remaining settlement instruction will then be offset with the oldest Open Positions in the opposite direction, and so on, until the pair off process results, at most, in one pending settlement instruction;
- The amounts are netted together independently from the quantities and;
- The intended Settlement Date of the remaining Open Positions is applied to the result, e.g:
Buy instruction with quantity of 20, ISD +3 vs Sell instruction with quantity of 5, ISD+4
Pair-off result: Buy instruction with quantity of 15, ISD+3

The resulting settlement instruction is sent in real time to the Settlement Addresses corresponding to the relevant Delivery Account.

Each pair-off request processed by LCH will be subject to a fee, invoiced on a monthly basis, as set out in the fee grid.

If you have any questions and/or remarks,
Please contact: Legal.SA@lch.com

~~~~~  
**Avis 2020-011**

**Titres – Jumelage**

|                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| <b>Date de Publication</b>      | 4 décembre 2020 |
| <b>Date d'entrée en vigueur</b> | 7 décembre 2020 |
| <b>Marché concerné</b>          | Cash            |

Conformément à l'Article 3 de l'Instruction III.4-2, les Adhérents Compensateurs ont la possibilité de demander un jumelage, afin que de plusieurs Suspens portant sur le même code ISIN, la même devise et le même Compte de Livraison dans le système de règlement et de livraison d'Instruments Financiers concerné mais des Dates de Dénouement théorique différentes et ayant un sens inverse (achat/vente), soient compensés.

LCH SA procédera, dans le cadre d'une obligation de moyens, au traitement des demandes de jumelage le Jour de Compensation au cours duquel la demande a été faite, dans les conditions suivantes :

- LCH SA a reçu le formulaire de demande de jumelage dûment rempli et signé par l'Adhérent Compensateur (le formulaire est disponible sur le site de LCH SA) ;
- Pour les Transactions se dénouant chez certains Dépositaires Centraux d'Instruments Financiers de Référence listés dans un Avis, l'Adhérent Compensateur aura confirmé l'annulation de sa propre patte d'instruction de dénouement dans le système du Dépositaire Central d'Instruments Financiers de Référence concerné ;
- Un Adhérent Compensateur peut faire au maximum dix (10) demandes de jumelage par Jour de Compensation ;
- La demande de jumelage porte sur :
  - Des instructions de livraison égales ou antérieures à la Date de Dénouement théorique +3, et jusqu'à ce qu'une procédure de rachat soit initiée ;
  - Des instructions de paiement égales ou antérieures à la Date de Dénouement théorique +1, et jusqu'à ce qu'une procédure de revente soit initiée ;
- En aucun cas la demande de jumelage ne peut porter sur des instructions de rachat ou de revente ;

Les Suspens objets de la demande de jumelage sont compensés conformément aux règles suivantes :

- Les Suspens les plus anciens sont compensés en priorité, i.e. les Positions Ouvertes les plus anciennes seront compensées avec les Positions Ouvertes inverses les plus anciennes. Les Positions Ouvertes correspondantes à l'instruction de dénouement résultant du jumelage seront alors compensées avec les Positions Ouvertes inverses les plus anciennes, et ce, jusqu'à ce que le processus de jumelage aboutisse, au maximum, à une instruction de dénouement pendante ;
- Les montants sont compensés indépendamment des quantités et ;
- La Date de Dénouement théorique des Positions Ouvertes restantes est appliquée à l'instruction de dénouement résultant du jumelage, e.g. :  
Instruction d'Achat avec une quantité de 20, ISD+3 vs Instruction de Vente avec une quantité

de 5, ISD+4

Résultat du jumelage: Instruction d'Achat avec une quantité de 15, ISD+3

L'instruction de dénouement finale est envoyée en temps réel à l'Adresse de Dénouement correspondante au Compte de Livraison concerné.

Chaque demande de jumelage traitée par LCH SA fera l'objet d'une commission, facturée mensuellement, comme indiqué dans la grille tarifaire.

Pour toute question ou commentaire,  
**Merci de contacter :** [Legal.SA@lch.com](mailto:Legal.SA@lch.com)